



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St./11 rue Laurier**  
**Place du Portage, Phase III**  
**Core 0B2 / Noyau 0B2**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

This document contains a Security Requirement/ Ce document contient des exigence relatives à la sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Construction Services Division/Division des services de construction  
11 Laurier St./11 Rue Laurier  
3C2, Place du Portage  
Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Revêtement de bardeaux	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 01965-160621/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 01965-160621	<b>Date</b> 2016-01-07
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FG-356-68512	
<b>File No. - N° de dossier</b> fg356.01965-160621	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-01-14</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lagacé, Hélène	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fg356
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-0060 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-8335
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
01965-160621

Amd. No. - N° de la modif.  
002

Buyer ID - Id de l'acheteur  
FG356

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
01965-160621

File No. - N° du dossier  
FG35601965-160621

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Cette modification 001 est émise dans le but d'émettre Addenda 001.

Toutes autres termes et conditions demeurent inchangées.

ADDENDA: 1

Numérou de projet : 01965 160621

---

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

## **DEVIS**

### Section 07 62 00

Remplacer la totalité de la section 07 62 00 – Solins et accessoires en tôle par la nouvelle ci-jointe.

### Section 07 31 29

SUPPRIMER article 2.1.4

REPLACE PAR :

Article 2.1.4 - Clous : De type inoxydable. Clous annelés, à pointe étoilée, à tête de 5,6 mm de largeur minimum.

### Section 01 10 20

SUPPRIMER article 1.128.1 - Instructions Générales

REPLACE PAR :

1.128.1. 'Après l'obtention du contrat, présenter un diagramme à barres représentant le calendrier des travaux et indiquant toutes les étapes des travaux dans les délais prévus'.

## **DESSINS**

### Dessin 7,

1. AJOUTER :

Note Générale #5

Aux endroits où les bardeaux sont en conflit avec les sous-faces de la toiture, retirer ceux-ci pour compléter l'opération. Le retrait peut-être temporaire et suivi de la réinstallation ou les éléments peuvent être remplacés, installés et teints, dans l'un ou l'autre cas à la satisfaction du Représentant du Ministère. La totalité de cette opération sera effectuée sans coût additionnel.

---

ADDENDA: 1

Numérou de projet : 01965 160621

---

2. AJOUTER :

Note Générale #6

Les dispositifs anti-pigeons et autres dispositifs similaires qui nuisent aux travaux seront retirés temporairement et remis en place, le tout sans coût additionnel.

**FIN DE L'ADDENDA**

---

**Partie 1 Généralités**

**1.1 RÉFÉRENCES**

- .1 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
  - .1 ASTM B370-03, Standard Specification for Copper Sheet and Strip for Building Construction.
- .2 Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC)
  - .1 Devis, couvertures 1997.
- .3 Office des normes générales du Canada (CGSB)
  - .1 CAN/CGSB-51.32-M77, Membrane de revêtement, perméable à la vapeur d'eau.
- .4 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International
  - .1 CSA B111-1974(R2003), Wire Nails, Spikes and Staples.
- .5 Green Seal Environmental Standards
  - .1 Standard GS-03-93, Anti-Corrosive Paints.
  - .2 Standard GS-11-97, Architectural Paints.
  - .3 Standard GS-36-00, Commercial Adhesives.
- .6 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
  - .1 Fiches signalétiques (FS).
- .7 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .8 Fiches techniques
  - .1 Soumettre les fiches techniques requises visant les matériaux de fabrication des solins, ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
  - .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques requises aux termes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).
- .9 Dessins d'atelier
  - .1 Soumettre les dessins d'atelier requis, Demander par le consultant.
- .10 Échantillons
  - .1 Soumettre deux (2) échantillons de 50 mm x 50 mm de chaque fini et de chaque type de tôle proposés.
- .11 Assurance de la qualité : soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00.

- .1 Instructions du fabricant : fournir les instructions d'installation fournies par le fabricant, y compris toute indication visant des méthodes particulières de manutention, de mise en oeuvre, de nettoyage.

## **1.2 ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

- .1 Réunion préalable à la mise en oeuvre : une (1) semaine avant le début des travaux faisant l'objet de la présente section et des travaux d'installation sur place, tenir une réunion avec le représentant de l'Entrepreneur et le Consultant au cours de laquelle seront examinés :
  - .1 les besoins des travaux;
  - .2 les conditions d'exécution et l'état du support;
  - .3 la coordination des travaux avec ceux exécutés avec d'autres corps de métiers;
  - .4 les instructions du fabricant concernant l'installation ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier.

## **1.3 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION**

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément aux recommandations des fabricants.
- .2 Gestion et élimination des déchets
  - .1 Trier les déchets en vue de leur recyclage.

## **Partie 2 Produits**

### **2.1 TÔLES DE CUIVRES ÉTAMÉES, ENDUITES DE PLOMB**

- .1 Poids : 16 onces/pied carré.
- .2 Épaisseur: calibre 23 ou 0,0216 pouce ou 0,549 millimètre.

### **2.2 ACCESSOIRES**

- .1 Revêtement protecteur : peinture bitumineuse antibase.
- .2 Mastic plastique : conforme à la norme CAN/CGSB 37.5.
  - .1 Teneur en COV d'au plus 50 g/L selon le règlement numéro 1168 du SCAQMD et selon la norme GS-36 du programme Green Seal (GSES).
- .3 Sous-couche pour solins métalliques : Membrane autocollante au bitume élastomère (SBS)
- .4 Produits d'étanchéité :
  - .1 Teneur en COV d'au plus 50 g/L selon le règlement numéro 1168 du SCAQMD selon la norme GS-36 du programme Green Seal (GSES).
- .5 Languettes de fixation : en même matériau et de même trempe que la tôle utilisée, d'au moins 50 mm de largeur et de 48 mm.
- .6 Dispositifs de fixation : en même matériau que la tôle utilisée, conformes à la norme CSA B111, clous à couverture à tête plate de longueur et d'épaisseur appropriées aux solins métalliques.

- .7 Rondelles : en même matériau que la tôle utilisée, de 1 mm d'épaisseur, avec garnitures en caoutchouc.

### 2.3 FAÇONNAGE

- .1 Les solins métalliques et les autres éléments en tôle doivent être façonnés conformément aux détails des dessins de la série FL, de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC) et aux indications.
- .2 Les pièces doivent être façonnées en longueurs d'au plus 2400 mm.
- .1 Il importe de prévoir, aux joints, le jeu nécessaire à la dilatation des éléments.
- .3 Les bords apparents doivent être rabattus de 12 mm sur leur face inférieure.
- .1 Les angles doivent être assemblés à onglet et obturés avec un produit d'étanchéité.
- .4 Les éléments doivent être façonnés d'équerre de niveau et avec précision, selon les dimensions prévues, de façon qu'ils soient exempts de déformations ou d'autres défauts susceptibles d'altérer leur apparence ou leur efficacité.
- .5 Les surfaces métalliques à noyer dans le béton ou le mortier doivent être revêtues d'un enduit protecteur.

### 2.4 SOLINS MÉTALLIQUES

- .1 Les solins, les couronnements et les bordures de toit doivent être façonnés selon les profils prescrits, avec de la tôle galvanisé préfinie, de .48 mm d'épaisseur.

### 2.5 BANDES D'ENGRAVURE ET CONTRE-SOLINS

- .1 Les bandes d'engravure à encastrier à poser d'affleurement destinées à recevoir les solins doivent être façonnés avec de la tôle de 0.48 mm d'épaisseur, et être incorporés incorporées aux ouvrages en béton maçonnerie conformément aux détails des dessins de la série FL de l'ACEC.
- .1 Les éléments doivent comporter des trous de fixation ovalisés et être assujettis au moyen de fixations à rondelle en acier/plastique.
- .2 Les faces et les extrémités des éléments doivent être recouverts d'un ruban plastique.

## Partie 3 Exécution

### 3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences et recommandations écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à la mise en œuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

### 3.2 INSTALLATION

- .1 Mettre en place les ouvrages de tôle selon les règles de l'art applicables à un ouvrage historique.

- .2 Dissimuler les fixations, sauf aux endroits où le Consultant aura accepté qu'elles soient laissées apparentes.
- .3 Poser une sous-couche avant d'installer les éléments en tôle.
  - .1 Bien l'assujettir et exécuter des joints à recouvrement de 100 mm.
- .4 Fermer les joints d'extrémité et les sceller au moyen d'un produit d'étanchéité.
- .5 Installer d'aplomb et de niveau les bandes d'engravure posées d'affleurement. Calfater la partie supérieure des bandes d'engravure au moyen d'un produit d'étanchéité.
- .6 Insérer les solins métalliques dans les bandes d'engravure sous les contre-solins de façon à former un joint étanche.
- .7 Rabattre d'au moins 25 mm l'extrémité supérieure des solins dans les bandes d'engravure posées en retrait ou dans les joints de mortier. Caler solidement les solins dans les joints avec du plomb.
- .8 Avec un produit d'étanchéité, calfater les solins dans les bandes d'engravure les contre-solins.
- .9 Poser des manchons d'étanchéité aux endroits prescrits, autour des éléments traversant la membrane de couverture.

### 3.3 NETTOYAGE

- .1 Une fois les travaux de mise en oeuvre et le contrôle de la performance terminés, évacuer du chantier les matériaux et les matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.
- .2 Laisser la zone des travaux propre et exempte de graisse, de taches et de marques de doigts.

**FIN DE LA SECTION 07 62 00**